



NOTRE DAME DE BELLEGARDE
ÉCOLE • COLLÈGE • LYCÉE

Rentrée des classes à l'école

Jeudi 1er septembre 2022

Le matin

- 8h30 CM2 – Appel dans la cour
- 9h45 CM1 – CP– Appel dans la cour

Les enfants ont classe toute la journée, la cantine et le périscolaire fonctionnent

L'après midi

- 13h30 CEC -CE1 – CE2 – Appel dans la cour

Maternelle

L'accueil des enfants en maternelle est échelonné sur deux jours, veuillez-vous référer à la circulaire spécifique maternelle.

§

Les listes de classes sont affichées dans le hall pour les primaires. Elles sont définitives. Aucun changement de classe n'est possible à la rentrée.

Les élèves qui rentrent en bus, doivent être munis de leur titre de transport. Noter le numéro de leur bus et le nom de l'arrêt. Le ramassage scolaire est assuré dès le 1 septembre.

Tous les élèves apportent l'ensemble des fournitures demandées le jour de la rentrée et remettent à leur enseignante la fiche des autorisations complétée et signée par les parents.

La garderie fonctionne dès le 1 septembre à partir de 16h35 et le 2 septembre dès 7h30.

LE JOUR DE LA RENTREE Les enseignantes distribuent les livres, fichiers et autres fournitures aux élèves.

Nous vous demandons de compléter et signer impérativement pour le lendemain le carnet de liaison remis à votre enfant. Ils seront ramassés et contrôlés en classe.

Plus généralement, sur le fonctionnement de l'école

Sécurité

- Les badges nominatifs permettent aux parents et aux *personnes autorisées par eux de rentrer dans l'école. En cas de besoin supplémentaire, en faire la demande à Madame TARDY.
- Une personne veille aux entrées et sorties des élèves. Elle contrôle aussi les entrées des adultes. **Le portail ferme chaque jour à 8h30 et à 13h15.**
- Possibilité de vérification des sacs au portail et contrôle des identités.

*voisins, amis, nounou, grands-parents etc

Absences et Retards

Le matin avant 9h : Absence et retard 04.78.91.63.79 ou tardy.patricia@ndbellegarde.net

A partir du CP, merci de laisser un message **avant 9 heures** sur le répondeur de l'école primaire afin d'informer de l'absence de votre enfant. Cet appel est informatif, **un mail** adressé à Mme Tardy sur tardy.patricia@ndbellegarde.net ou **un mot sur le carnet de liaison** écrit et signé par les parents est obligatoire pour justifier cette absence. Dans le 2^{ème} cas, **l'enfant présentera son carnet de liaison à Mme Tardy le jour de son retour.**

Garderie le matin - gratuite et sans inscription :

Maternelle	7h30 - 8h30
	11h20 - 12h00

Primaire	7h30 - 8h15
	11h20 - 12h00

Les enfants externes sont gardés jusqu'à 11h55 sur la cour de l'élémentaire.
Passé ce délai, ils sont conduits à la cantine ; un repas **plein tarif** leur est donné.

Ateliers du midi (voir paragraphe Activités).

Périscolaire du soir - sur abonnement, 100 € par trimestre.

En retard pour récupérer votre enfant : Numéro spécifique pour la garderie : 07.60.03.98.11

Maternelle	16h35 - 18h30
------------	---------------

Primaire	16h35 - 18h30
----------	---------------

Étude surveillée - CE2 – CM1 – CM2 de 16h45 à 17h45 - Elle débutera le **lundi 12 septembre**. Inscription au trimestre (gestion Mme Tardy).



PAI : La mise en place d'un PAI – *Parcours d'Accueil Individualisé* – est prévu pour les élèves qui, pour des raisons de santé seraient amenés à suivre des traitements médicamenteux à l'école.

- **Mise en place d'un PAI :** Contactez Mme TARDY pour obtenir l'imprimé de prise en charge à faire compléter par votre médecin traitant. Ordonnance et médicaments lui seront remis en mains propres.
- **Gestion des PAI en cours : le vendredi 2 septembre auprès de Mme Tardy.**
Dans une pochette au nom de votre enfant, apportez : médicaments, ordonnance valide pour l'année scolaire et protocole d'administration des médicaments si nécessaire.

Effets personnels

Nous invitons tous les parents à bien marquer les vêtements, à mettre le nom de leur enfant au stylo feutre à l'intérieur des sacs, trousse, chaussures de sport, etc.
Eviter de donner aux enfants des vêtements ou objets de valeur.

Communication

Pour une communication fluide, nous vous invitons à vous rendre sur : [EcoleDirecte – Espace famille – Vos informations](#) afin de vérifier l'ensemble de vos coordonnées et de procéder aux modifications nécessaires.

Sur [EcoleDirecte](#) nous déposons à votre attention des documents à conserver (certificat de scolarité, factures...).

Vous êtes famille NDB : vous pouvez utiliser vos codes de l'an dernier, en cas de perte, adresser un mail à pages.gisele@ndbellegarde.net, votre code sera réinitialisé et vous recevrez de nouveaux identifiants.

Vous êtes nouvelle famille : des codes vous seront adressés par mail début septembre.

La correspondance famille/école quotidienne se fait par **mail uniquement**. Les adresses en bellegarde.net sont communiquées aux familles à la rentrée.

Administratif

Gisèle PAGES au secrétariat est votre interlocutrice pour toutes vos démarches administratives et les informations pratiques sur l'école. Pages.gisele@ndbellegarde.net

Le service comptabilité répondra à vos demandes liées à la facturation de la scolarité ou de la restauration scolaire.

Congés scolaires

Toussaint :	Du jeudi 20 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022 *
Noël :	Du vendredi 16 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023
Hiver :	Du vendredi 3 février 2023 au lundi 20 février 2023
Pâques :	Du vendredi 7 avril 2023 au lundi 24 avril 2023
L'école sera fermée	Mercredi 17 mai 2023 au lundi 22 mai 2023 Ascension

*Vendredi 21 octobre journée pédagogique pour l'ensemble des enseignants, les élèves n'ont pas classe ce jour-là

Assurance scolaire Mutuelle Saint-Christophe

L'établissement prend en charge l'assurance scolaire pour tous. Vous n'avez pas à fournir d'attestation. Le contrat est souscrit auprès de la Mutuelle Saint-Christophe, 1^{er} assureur de l'enseignement privé.

FACTURATION & RESTAURATION

1. TARIFS

Vous recevrez fin septembre qu'une seule facture annuelle qui reprendra le coût de la scolarité, la restauration, les cotisations et éventuellement d'autres points suivant le niveau.

Scolarité	Coût annuel
Maternelle	1 010 €
Elémentaire	1 130 €

La cotisation aux services diocésains de l'Enseignement catholique de 29.75€/an pour 2021-2022.

Une réduction famille nombreuse sera appliquée sur les frais de scolarité (hors cotisation) à partir du troisième enfant.

Repas	Coût unitaire	Coût annuel pour 4 repas/semaine
Demi-pensionnaire (2, 3, 4 ou 5 repas par semaine)	6.35€	863.60 €
Repas pour un externe	7.35 €	

Notre tarif repas subit une augmentation plus importante que prévue en lien avec l'évolution du coût des denrées alimentaires.

Le jour de la rentrée vous aurez un document pour fixer les jours où votre enfant déjeunera à NDB en fonction de son emploi du temps hebdomadaire.

La facturation sera calculée sur le nombre de repas prévus dans l'année, en fonction du calendrier prévisionnel pour votre enfant.

Cette facturation sera actualisée en cours d'année si besoin pour prendre en compte chaque situation. Par exemple, si votre enfant participe à un échange scolaire, les repas non pris seront déduits de votre solde.

2. REGLEMENT

Dès la rentrée, les frais de restauration seront inclus à la facture annuelle de scolarité (une facture unique). Vous pourrez suivre la situation de votre compte sur école directe.

Pour les familles qui ont opté pour le prélèvement automatique, un échéancier sur 9 mois du 5 octobre au 5 juin sera porté sur votre facture que vous recevrez sur école-directe

Pour les autres, le même échéancier sera porté sur votre facture mais vous devrez en assurer le règlement régulièrement par chèque ou directement sur école-directe par carte bancaire. Si vous souhaitez régler par prélèvement merci de prendre contact avec le service de comptabilité dès la rentrée.

3. FONCTIONNEMENT

DEMI-PENSIONNAIRE

Quel que soit le nombre de repas pris dans la semaine, le prix du repas est de **6.35€**.

En cas d'absence, les repas sont intégralement remboursés à partir du 3^{ème} jour d'absence.

Pour le collège et le lycée uniquement : Une carte de cantine nominative sera distribuée à chaque élève avec un QR code. La 1^{ère} carte sera donnée aux élèves. En cas de perte, une nouvelle carte devra être rachetée (5€).

A l'école un appel cantine sera fait chaque matin.

EXTERNE

Vous pouvez inscrire votre enfant pour un repas exceptionnellement son coût sera de **7.35 €**.

Activités

Ateliers sur le temps de midi à partir du CE1

Une quinzaine d'ateliers est proposée pour une durée de 7 semaines. Mme Tardy inscrit les élèves à leur demande. Abonnement à l'année et par enfant : 100€

Robotique, allemand, bibliothèque, anglais, sport, yoga, jardinage, théâtre, cinéma, jeux de société, échecs, dessin, chorale sont proposés aux élèves.

Pédagogie

Sorties scolaires : support important au projet pédagogique, les sorties scolaires font partie de l'agenda de l'élève. Laissées à l'appréciation et à l'initiative de l'enseignante, elles ont lieu sur le temps scolaire et sont validées par la direction. Des projets, notamment de classes vertes, sont en cours, maintenus ou non en fonction du protocole sanitaire.

Anglais : Dès la PS les élèves débutent l'anglais et poursuivent cet apprentissage jusqu'en CM2. Deux professeures intervenantes : Sandrine Sguerri et Sarah Byrn.

Allemand en CM2 – 45 minutes par semaine. Découverte linguistique et culturelle d'une langue proposée dès la 6^{ème}. Une professeure intervenante : Marie-Blanche Kircher.

La programmation informatique est une discipline obligatoire, poursuivie au collège. Il est indispensable que nos élèves connaissent les bases de ces systèmes. Une session de 7 semaines à raison de 1h30/semaine est intégrée au programme de CM1 et de CM2.

Musique : De la PS au CM2 les élèves suivent des cours de musique avec une intervenante, Cendrine Joffrin. 40 minutes pour chanter, rythmer, écouter, s'exprimer...

Bibliothèque : accueil toutes les classes sur le temps scolaire, à raison d'une heure à une heure trente. Les enfants peuvent emprunter des livres, lire, écouter une histoire, préparer un exposé... Des thématiques précises sont abordées en soutien aux différents projets de classes. Une proposition importante en littérature jeunesse. Une animatrice accompagne les élèves sur ces temps-là.

Enseignement spécialisé

Sylvain Roche, enseignant spécialisé apporte une aide aux élèves en difficultés à la demande des enseignantes ou de la directrice. Cette prise en charge s'effectue en classe ou dans une classe dédiée. Les parents sont informés de la mise en place de ce dispositif et au moins une rencontre les réunit.

Mentions « Informatique et Libertés » OGEC Notre Dame de Bellegarde

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des élèves. Les destinataires des données sont : les administrations concernées. Les données suivantes : nom, prénom, adresse postale, adresse email, seront transmises à l'APEL de Notre Dame de Bellegarde, pour qu'elle puisse communiquer directement avec les parents d'élèves. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : OGEC Notre Dame de Bellegarde - Correspondant Informatique et Libertés – 22 avenue Gambetta – 69250 Neuville sur Saône. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.